

DÉPARTEMENT DU
PAS-DE-CALAIS

N° D2022-10-12-002

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
DE LENS

L'an deux mil vingt-deux, le 12 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, à la suite de la convocation en date du 6 octobre 2022, dont un exemplaire a été affiché devant la Mairie ainsi que sur le site Internet de la Ville.

CANTON
DE HARNES

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, DENDIEVEL Marjorie, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, MUCCI Marie-Hélène, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, DUFOUR Magalie, ZYMNÉ Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COUELLE Doriane.

COMMUNE
DE ROUVROY

SEANCE DU
12/10/2022

ETAIENT EXCUSES :

GORAJSKI Nathalie, GALAND Nicolas, HAJA Manuel, VANHOUTTE Audrey, DELAFORGE Daniel.

ETAIENT ABSENTS :

GALAS Laurent, BIRMANN David

Pouvoirs:

- Mme GORAJSKI à Mr PASQUALINO
- Mr HAJA à Mr DERANCOURT
- Mme VANHOUTTE à Mme CUVILLIER

Objet :
**décision
modificative du
budget n° 4**

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Quorum : 15

Monsieur Guillaume Derancourt est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Présents : 22

Exprimés : 25

Pour : 23

Abstentions : 2 (Mesdames Patricia Hagneré et Doriane Coquelle)

Contre : 0

Conformément à l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Plusieurs amortissements nécessitent une correction, ce qui implique des modifications dans les deux sections du budget communal pour l'exercice 2022.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, il est proposé d'effectuer les opérations suivantes :

Section de fonctionnement					Section d'investissement				
Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes	Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
022		Dépenses imprévues	- 4 500 €		020		Dépenses imprévues	+ 4 500 €	
042	6811	Dotations aux amortissements	+ 4 500 €		040	28183	informatique		+ 1 500 €
						28184	mobilier		+ 1 500 €
						28188	autres		+ 1 500 €
		Total	0 €	0 €			Total	+ 4 500 €	+ 4 500 €

La section d'investissement augmenterait en dépenses et en recettes de 4 500,00 € et passerait donc à 3 734 115,00 €.

Après en avoir délibéré, à 23 voix « pour » et 2 abstentions, le Conseil Municipal valide les mouvements comptables indiqués ci-dessus.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 14/10/2022

Madame le Maire



Valérie CUVILLIER

délibération affichée en mairie le :/...../2022